ANNEXE 12

REGLES D'EXIGENCES APPLIQUEES AUX VŒUX

Certains types de postes répondent à des exigences de condition réglementaire de titre ou de certification.
Ces exigences se traduisent, pour chaque vœu formulé, par l'application d'une priorité (cf. exemple sur un accusé réception des vœux avec barème ci-dessous).
Plus le n° de priorité est petit, plus la priorité est grande.

REGLE DE PRIORITE	N° de priorité appliqué	Modalité d'affectation
Priorité absolue Réintégration après un congé longue durée, congé parental. Retour de formation CAPPEI ou VAE CAPPEI, priorité sur le poste occupé pendant la formation demandé en vœu 1. (+ situation particulière validée par la DASEN).	1	- TPD - PRO pour les retours CAPPEI et VAE (dans l'attente des résultats de la certification)
Réintégration après détachement	2	TPD
Le titre détenu correspond à l'exigence du poste. Ex : LADE pour direction + de 2 classes ; Pour un titre ASH, la spécialité détenue correspond à celle du poste demandé.	10	TPD
La spécialité du titre ASH détenu est différente de celle du poste demandé. Ex : titre détenu CAPPEI TFM, poste demandé spécialité TFC.	20	TPD
Retour de formation CAPPEI ou VAE : le poste ASH demandé est différent de celui occupé pendant l'année scolaire de formation ou VAE.	25	PRO
Départ en formation CAPPEI	30	PRO
Pas de titre détenu (pour un poste à exigence)	40	PRO
Pas d'exigence sur ce poste	50	TPD
Pas d'affectation possible sur le poste (ex : poste RASED, un titre de l'ASH est obligatoire)	90	

La priorité appliquée à chaque vœu s'affiche comme suit dans l'accusé réception :

Exemple de priorité sur une direction d'un enseignant détenteur de la liste d'aptitude directeur d'école valide :

										Total barème	dont			
Rang	Type de vœu	Numéro du poste ou du groupe	Nature de support	Spécialité Nb Classes Nb Classes spécialisées	Libellé du poste ou du groupe	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	Barème	RC/ APC/ PI	MCS/ Handi-cap	Autres	Caractère répété
1	E	148830	Directeur d'école	Direction 3 classes 0 cl. spé	(0850021M) École Maternelle Publique Les Champs Du Bois Benet	EN FONTENAY LE COMTE		TPD	10		0.000			0.000
2	E	146834	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0850021M) École Maternelle Publique Les Champs Du Bois Benet	EN FONTENAY LE COMTE		TPD	50		0.000			
3	E	147281	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0850352M) École Primaire Publique Sr. Scol. Secteur Charpentreau St Hilaire Des Loges	EN FONTENAY LE COMTE		TPD	50		0.000			

Exemple de priorité sur une direction d'un enseignant non détenteur de la liste d'aptitude directeur d'école :

										Total barème	dont			
Rang	Type de vœu	Numéro du poste ou du groupe	Nature de support	Spécialité Nb Classes Nb Classes spécialisées	Libellé du poste ou du groupe	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	Barème	RC/ APC/ PI	MCS/ Handi-cap	Autres	Caractère répété
1	E	147729	Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité	(0851568R) École Primaire Publique Jules Verne Chavagnes En Paillers	EN MONTAIGU		TPD	50		0.000		0.000	0.000
2	E	147190	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0851568R) École Primaire Publique Jules Verne Chavagnes En Paillers	EN MONTAIGU		TPD	50		0.000		0.000	
3	E	147139	Directeur d'école	Direction 3 classes 0 cl. spé	(0851568R) École Primaire Publique Jules Verne Chavagnes En Paillers	EN MONTAIGU		PRO	40		0.000		0.000	
4	GIAP*	39878			Vacat HDB - Bocage Est									
5	GIAP*	39874			Vacat HDB - Sud Ouest et Octeval									